



Fermeture de porte avec interphone à clef (sécurité?)

Par **MAIERO**, le **17/06/2010** à **21:05**

Bonjour Monsieur,

Voilà actuellement, je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété de 8 appartement. La porte de l'immeuble dispose d'une ouverture par interphone, mais une personne à partir de 19h-20h ferme la porte à clef.

C'est à dire que si j'appuie sur l'ouverture de la porte automatique qui se trouve dans mon appartement au 3ème étage, la porte ne s'ouvre pas car maintenant elle est fermée à clef.

Je pense que la fermeture de cette porte à clef alors qu'un système d'ouverture automatique fonctionne n'est pas normal. Et la personne qui ferme est en tort, surtout au point de vue sécurité, car j'ai lu dans un forum(je ne sais pas si c'est vrai) que les portes tel que celle-ci doivent être considéré comme des portes de sécurités, c'est à dire qu'elles doivent s'ouvrir juste en appuyant sur un bouton ou une poignée. (il est impossible d'ouvrir depuis l'extérieur, il n'y a pas de poignée).

Donc voilà, je voulais savoir si il existait des écrits par rapport à sa, et ou je pouvais me renseigner pour que sa cesse. Et que j'arrête de descendre mes 3 étages sans ascenseur juste pour ouvrir une porte alors qu'il y a une ouverture automatique.

Merci d'avance pour votre réponse.